



MESSAGE
de Jacques MYARD
Membre Honoraire du Parlement
Maire de Maisons-Laffitte
Président du Cercle Nation et République

Le 7 Juillet 2020

A/S : COMMISSION DE SUIVI DU SIAAP.

La commission de suivi de l'usine du SIAAP SEINE-AVAL s'est tenue le 6 Juillet en sous-préfecture de Saint- Germain-en-Laye sous la présidence de Stéphane GRAUVOGEL, sous-préfet.

J'en retiens les points essentiels suivants :

1. **Origine de l'incendie du 3 Juillet 2019** : le feu s'est déclaré entre les cuves 4 et 10 de l'unité de clarifloculation et serait dû à un défaut d'isolement des câbles en aval de la zone de perlage (fusions entre conducteurs d'un même câble ou de câbles différents).

Le feu s'est développé très rapidement en raison d'une charge calorique importante (cuves de stockage en stratifié verre résine).

Mais il n'existe pas de certitude absolue sur l'origine du feu.

Relevons que la direction du SIAAP a créé une direction de la sécurité dirigée par un directeur de plein exercice.

2. **Audit de sécurité** par un cabinet de sécurité industrielle indépendant

Un audit a été réalisé selon les Référentiels DuPONT " PSM" et "Standards" techniques, des références de classe mondiale, il en ressort la nécessité de nombreuses améliorations pour passer au niveau 3,5 PSM alors que certains éléments sont bien inférieurs aujourd'hui.

3. **Le traitement des eaux** se poursuit normalement depuis décembre 2019 avec l'injection de chlorure ferrique qui limite la concentration de phosphore en dessous de 2mg / L en dehors de quelques pics.

Depuis Juin 2020 : remise en service du traitement biologique des boues activées.

4. **Protection piscicole** : le SIAAP renforce l'oxygénisation du canal de rejet en Seine par l'installation de diffuseurs d'oxygène.

De Novembre 2019 à Juin 2020, aucun événement météorologique n'a provoqué de mortalité piscicole.

5. **La reconstruction de l'unité de clarifloculation** se fera sur le site actuel; seule une partie du bâtiment a été détruit.

Mais le stockage de chlorure ferrique, à l'origine de l'incendie, sera installé en dehors de l'unité de clarifloculation.

6. **La réforme de la gouvernance du SIAAP** fait l'objet d'une mission confiée au Préfet Pierre GAUDIN qui travaille auprès du Préfet de Région.

L'objectif est d'associer notamment les intercommunalités qui sont désormais compétentes en matière d'eau et assainissement, bel exemple du millefeuille territorial français...

7. **Thomas LAVIELLE** sous-Préfet, nouveau directeur de cabinet du Préfet des Yvelines, a annoncé deux exercices d'alerte pour tester les procédures en cas d'incident sur le site du SIAAP Seine-Aval

- **En Novembre 2020**, un exercice d'alerte de commandement qui concerne la sécurité civile de la préfecture, les pompiers, la police.

- **En Avril 2021**, exercice de confinement de la population des villes alentours : Maisons-Laffitte, Herblay, La Frette, Conflans-Sainte-Honorine.

La population sera obligée de se confiner, après une alerte donnée par les sirènes, des SMS, des annonces radio 107.7, les panneaux lumineux, des voitures avec haut-parleurs.

Donner l'alerte et toucher toute la population est un exercice très difficile, je vous rappelle que la ville a mis en place un système d'alerte par SMS,

Je vous invite à vous inscrire à ce système d'alerte sur le site de la ville www.maisonslaffitte.fr / alerte SMS / ouvrez un compte citoyen.

CONCLUSION : La direction générale du SIAAP a pris conscience de la nécessité de prendre en compte les impératifs de sécurité conformément au Plan Particulier d'Intervention (PPI) arrêté par les Préfets des Yvelines et du Val d'Oise de Décembre 2019.

Un important travail reste à réaliser.